

**Communiqué de presse du 8 mai 2019  
concernant les pommes de terre précoces**

Info Pommes de terre précoces 1/2019

**Les premières pommes de terre précoces suisses sont attendues à la mi-mai**

***Les pommes de terre précoces ont déjà été plantées à la mi-février dans les zones propices. Le développement plutôt lent des cultures a été fortement freiné par les nuits froides et le gel au début mai. Les premières pommes de terre sans peau sont attendues dès la mi-mai.***

En raison des températures douces et du temps sec, les premières pommes de terre précoces ont déjà pu être plantées à partir de la mi-février dans les zones propices. Le pic des plantations a été atteint la dernière semaine de février. Plutôt lent au commencement, le développement des cultures a été fortement freiné par les nuits froides au début mai.

Le début de la récolte de la marchandise sans peau, marchandise cultivée en petite quantité comme spécialité, est attendu, pour les premières plantations, à partir de la semaine 20, et ce surtout dans le Tessin et en Suisse occidentale. Afin de pouvoir approvisionner le marché rapidement avec de la marchandise suisse, la première phase débutera comme les années précédentes avec un calibre de 30 à 50 mm.

Les pommes de terre indigènes à peau majoritairement ferme restent néanmoins plus importantes pour le marché suisse. Vu l'état actuel des cultures, elles devraient se retrouver dans le commerce à partir du milieu de la semaine 22. Sur la base des pronostics précoces de récolte, on s'attend à ce que de grandes quantités se retrouvent en même temps sur le marché à partir de la semaine 23.

La surface des pommes de terre précoces ayant augmenté par rapport à l'année précédente, il est important de commencer à temps le défanage et le déblaiement des surfaces. Comme incitation, le prix de départ a été fixé jusqu'à la semaine 24 cette année et aucun changement n'est prévu lors du passage de la marchandise sans peau à celle à peau majoritairement ferme. L'état d'avancement des cultures sera réévalué à la conférence téléphonique du 21 mai et la suite de la campagne sera planifiée. Le défanage et la récolte doivent dans tous les cas être convenus avec l'acheteur.

Les conférences auront lieu toutes les deux semaines, dorénavant le mardi à 11h00 pour Suisse Garantie et à 13h00 pour la marchandise bio.

Le système d'annonces de la Centrale suisse de la culture maraîchère (CCM) constitue de nouveau une aide précieuse pour recenser l'offre pendant la saison en cours. Swisspatat prie par conséquent tous les producteurs d'annoncer à partir de la mi-mai 2019 toutes les surfaces défanées au service d'annonce responsable avec les formulaires envoyés, et ce en respectant les délais impartis.

Les producteurs n'ayant pas encore annoncé leurs surfaces de pommes de terre précoces, sont priés de contacter directement la CCM (tél. 034 413 70 70).

Les prix indicatifs à la production et les qualités suivantes ont été fixées pour les pommes de terre précoces **Suisse Garantie** à la première séance de la saison :

**Jusqu'au milieu de la semaine 20 : Prix fixé d'entente avec l'acheteur  
peau non ferme, calibre de 30 à 50 mm**

**Milieu de la semaine 20 – milieu de la semaine 24 :  
125.15 CHF / 100 kg, TVA comprise  
peau non ferme ou majoritairement ferme,  
calibre de 30 à 50 mm**

**Probablement dès le milieu de la semaine 24 :  
Prix fixé à la conférence téléphonique  
peau majoritairement ferme  
calibre de 30 à 60 mm**

Les prix indicatifs à la production et les qualités suivantes sont valables pour les pommes de terre précoces **bio**:

**Jusqu'au milieu de la semaine 21 : Prix fixé d'entente avec l'acheteur  
peau non ferme, calibre de 30 à 50 mm**

**Milieu de la semaine 21 – milieu de la semaine 24 :  
195.15 CHF / 100 kg, TVA comprise  
peau non ferme, calibre de 30 à 60 mm**

Les prix des pommes de terre précoces ainsi que d'autres informations à ce sujet sont disponibles sur répondeur téléphonique au 031 385 36 59.